

# Evidanse 2019-2020

## NOUS CONTACTER :

Par téléphone : 06 87 31 46 76 (Karine)

Par Email : [evidanse.asso@gmail.com](mailto:evidanse.asso@gmail.com)

et la rubrique nous contacter du site

[www.evidanse-asso.fr](http://www.evidanse-asso.fr)

## INSCRIPTIONS :

Mardi 3 septembre : 16h - 19h30

Jeudi 5 septembre : 16h - 19h30

Reprise des cours Mardi 10 Septembre

Cours Sup. et adulte dès le mardi 3  
septembre

## REGLEMENT INTERIEUR

En cours, les élèves doivent avoir une tenue correcte.

Le port d'un **Justaucorps** est obligatoire.

Legging, short ou pantalon de danse.

Aux pieds : pieds nus, chaussettes ou chaussons.

Coiffure : les élèves devront avoir les cheveux obligatoirement ATTACHÉS pour accéder au cours.

Il est interdit de fumer dans les locaux.

Les portables doivent être éteint sous peine de renvoi du cours.

Les élèves devront faire preuve de régularité en cours.

Des absences répétées peuvent nuire au développement des cours et freiner les élèves dans leur progression.

Les locaux, utilisés par l'école, sont mis à la disposition de plusieurs associations. L'école décline donc toute responsabilité en cas de vol ou de perte, et conseille aux élèves de n'emmener ni argent ni objet de valeurs en cours.

Le tarif appliqué est ANNUEL.

Les cotisations trimestrielles seront encaissées le premier mois de chaque trimestre soit : octobre, janvier et avril.

Le mois de septembre est à régler à l'inscription avec la carte d'adhésion (carte qui est individuelle et obligatoire).

Les cours manqués ne sont pas remboursés.

# Evidanse 2019-2020

Selon la législation, un certificat médical est obligatoire.  
L'association se décharge de toutes responsabilités en cas  
de non-délivrance du certificat.